

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.358
21 décembre 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>REPUBLIQUE FEDERALE TCHEQUE ET SLOVAQUE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH, sinon position du tarif douanier national): Appareils de lecture et imprimantes
5. Intitulé: Reprographie. Appareils de lecture et imprimantes. Méthode de mesure de la luminance et du contraste d'image à l'écran (disponible en tchèque, 11 pages).
6. Teneur: La norme décrit les méthodes de mesure de la luminance et du contraste d'image à l'écran.
7. Objectif et justification: Aligner les méthodes de mesure sur la norme ISO DP 7565
8. Documents pertinents: Remplace la norme ON 19 6751 du 3 février 1972
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1992
10. Date limite pour la présentation des observations: 1er janvier 1991
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: